CHIMIE ENRICHISSEMENT

Le 4 décembre 2025,

NAO 2026
AUGMENTATION GENERALE INSUFFISANTE

➔ **18 novembre 2025, Accord de cadrage salarial groupe signé majoritairement**

➔ Mardi 2 décembre, ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires au sein de notre société **OCE**.
➔ 1ère, réunion, présentation du bilan de l'année précédente ainsi qu'un point sur les modalités de l'accord de cadrage salariale Groupe qui fixe l'enveloppe Globale à **2,4%.**
➔ 2ème réunion, 1ère proposition de la Direction des mesures de répartition de l'enveloppe globale (**2,4%).**

OETAM (Catégories de B à E)

1% d'Augmentation Générale
1,1% d'Augmentation Individuelle
0,3% pour le financement de l'Ancienneté

Cadres (Catégories de F à I)

0% en Augmentation générale
2,4% en Augmentation Individuelle

REVENDICATIONS FO

➔ AG au-delà de l'inflation toutes catégories socio-professionnelles (cadres / non-cadres) confondues Pouvoir d'achat des salarié(e)s

➔ Ancienneté supportée par les cadres et non cadres

➔ Ancienneté appliquée dès la 1ere année

➔ Réévaluation des primes à hauteur de l'enveloppe globale

➔ Attention particulière pour tous les salarié(e)s n'ayant pas obtenu d'AI lors des 3 dernières années

➔ Salaire minimum d'embauche à 2000€ dans les 2 établissements

➔ Mise en place de tickets restaurant pour les télétravailleurs

➔ Revalorisation de la grille IK à hauteur de l'enveloppe globale

➔ Prêt à taux 0% pour l'achat d'un véhicule

➔ Quid d'une mesure en faveur des bas salaires ? Pour FO, nous sommes favorable à la mise en place d'une telle mesure, à condition que celle-ci ne soit pas supportée par l'enveloppe d'AG des OETAM. Notre revendication de la baisse du 0,3% de la mesure de financement de l'ancienneté, pourrait financer cette mesure.

Pour **FO**, les propositions de la Direction ne sont pas à la hauteur de l'attente des salarié(e)s. Elle doit vite revoir sa copie de répartition afin que personne ne perde de pouvoir d'achat. Les résultats de notre société OCE démontrent la forte implication des salarié(e)s tout au long de l'année et la Direction doit en prendre conscience.

PROCHAINE REUNION LE 11 DECEMBRE